



L'Université de Montpellier recrute un Ingénieur en sciences sociales de l'environnement (H/F)

L'Université de Montpellier compte près de 49 000 étudiants et 4 800 personnels. Avec 16 UFR, Ecole et Instituts, elle couvre plusieurs champs disciplinaires : sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique... Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'UM figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle comprend 72 structures de recherche réparties dans 9 départements scientifiques, 16 plateformes technologiques ou centres de services pour la recherche et 9 écoles doctorales. Elle a obtenu la labellisation I-SITE pour le projet « Montpellier University of excellence » (MUSE) qu'elle coordonne aux côtés de 15 partenaires. Autour du triple objectif « Nourrir, soigner, protéger », le projet MUSE s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'UM et de ses partenaires.

Caractéristiques de l'offre

Type de contrat	Dates de contrat	Quotité de travail	Rémunération mensuelle
CDD de droit public Catégorie A	Du 01/12/2021 au 31/05/2022	100 %	1750 € brut 1405 € net estimé

Affectation

- **Structure de rattachement** : Observatoire de Recherche Méditerranéen de l'Environnement (OSU OREME)

Environnement de travail : La présente offre d'emploi s'inscrit dans un projet interdisciplinaire appelé GOETHE (Gouverner les bassins côtiers méditerranéens pour mieux lutter contre l'eutrophisation des lagunes et engager leur restauration écologique), soutenu et porté par l'initiative-clé KIM Waters (Water Environment Resources Societies) de l'iSite MUSE (Montpellier Université d'Excellence) dans le contexte du montage d'une zone atelier auprès de l'INEE (Institut Ecologie & Environnement du CNRS) autour des « petits bassins côtiers méditerranéens ».

L'une des spécificités géographiques des socio-éco-systèmes des bassins versants des fleuves côtiers méditerranéens du Bas Languedoc est d'être organisés, à l'aval, autour de complexes lagunaires et/ou de zone humides à fortes valeurs environnementales reconnues internationalement. Or, les effets combinés des aménagements entre les secteurs amonts (souvent agricoles et forestiers), la plaine littorale (viticole) et la frange côtière ont profondément modifié les multiples écosystèmes à l'échelle des bassins versants. Parmi les nombreuses conséquences, on observe entre autres l'augmentation de la pollution notamment à l'aval et dans les zones lagunaires ainsi qu'une nouvelle géographie de l'eau, destinée à soutenir l'économie touristique, urbaine et résidentielle, nouveaux usages en croissance rapide et consommateurs d'eau.

Le projet adopte une approche par socio-écosystèmes reliant les activités humaines et leur gouvernance aux processus écosystémiques. Il a pour objectif d'étudier les interdépendances territoriales entre les socio-écosystèmes s'organisant autour de la ressource en eau. Il s'intéresse donc à une approche de continuum aquatique attentive à l'interface terre-mer et pour ce faire, il ambitionne de faire collaborer ensemble des équipes qui ont souvent travaillé séparément sur l'hydrologie dans les bassins versants et sur les écosystèmes lagunaires du littoral. Le projet repose sur un collectif de 4 chercheurs autour de l'UMR G-EAU (analyse de politiques publiques et sociologie politique), de l'UMR Art-Dev (géographie environnementale) et de l'UMR Marbec (écologie et biogéochimie).

Notre étude s'intéresse en particulier à deux bassins versants : Thau et le Lez. S'agissant du bassin et la lagune de Thau, un phénomène d'eutrophisation y est apparue à partir des années 1960 entraînant une dégradation du fonctionnement de la lagune, de sa biodiversité et impactant ses activités économiques notamment tournées vers la conchyliculture. Les efforts entrepris pour limiter les apports anthropiques au niveau des stations d'épuration depuis les années 1970 (Derolez et al., 2020) ont permis un retour au bon état écologique de la lagune tel que défini par la Directive Cadre

sur l'Eau (DCE), mais ce système reste encore fragile. Cela n'a pas empêché l'apparition d'une crise dystrophique pendant la canicule de 2018 suivi d'une efflorescence algale par *Picochlorum* sp. (communication A. Atteia, CRCM 2019) connue dans la région comme un phénomène d'« eaux vertes ». Ceci montre bien que le milieu reste fragile et doit donc être étroitement surveillé. Les blooms phytoplanctoniques toxiques (HAB, harmful algal blooms), notamment *Alexandrium catenella* peuvent conduire à des interdictions temporaires de commercialisation des coquillages. Par ailleurs, même si elles se font plus rares, les crises dystrophiques ont pu provoquer la mortalité par anoxie des coquillages (malaïgue), notamment dans un contexte de changement climatique caractérisé par des hausses de température et une diminution des cumuls pluviométriques.

Concernant le bassin Lez-Mosson et les lagunes palavasiennes, le complexe lagunaire de Palavas localisé dans le bassin Lez-Mosson comprend un chapelet de huit lagunes côtières peu profondes (0,6 à 1 m) qui avait été très fortement impacté par les eaux usées médiocrement traitées de l'agglomération de Montpellier. La création de la station MAERA en 2005 et son branchement sur un émissaire en mer (11 km offshore de Palavas) a réduit les apports en azote et en phosphore de 70 à 80 %. Bien qu'une trajectoire d'oligotrophisation ait ainsi été engagée pour l'ensemble des lagunes, force est de constater que l'état écologique des lagunes les plus impactées (Méjean, Arnel) reste encore médiocre ou mauvais. Dans ces lagunes, la densité du phytoplancton a beaucoup diminué, mais elles restent dominées par des macroalgues (De Wit et al., 2020).

En Occitanie, bien que la politique de l'eau mise en place pour restaurer les lagunes côtières ait connu quelques belles réussites, force est de constater que dans l'ensemble, la reconquête de la bonne qualité écologique de ces écosystèmes n'a été que partielle (De Wit et al., 2000). La maîtrise des apports d'éléments nutritifs depuis les bassins versants reste encore une préoccupation importante, principalement en ce qui concerne les sources diffuses d'origine agricole (l'azote en particulier). Les changements dans l'utilisation des sols et particulièrement l'imperméabilisation des sols due à l'extension des surfaces urbanisées représentent également un défi pour cette gestion des pollutions nutritives.

- **Localisation** : Montpellier

Présentation du poste

- **Mission principale** : La littoralisation de l'économie régionale, le développement métropolitain et l'évolution profonde de l'agriculture, en particulier de la viticulture, contribuent à des dynamiques territoriales complexes. D'un point de vue socio-économique, les travaux de Volle et Ferras (1989) ont bien montré le renversement des trajectoires de développement et d'aménagement entre les espaces amonts et avals languedociens qui semble déboucher aujourd'hui sur une nouvelle domination de l'aval sur l'amont du bassin versant. Cependant, les relations hydrographiques (et la dépendance de l'aval vis-à-vis de l'amont) viennent complexifier cette lecture socio-économique trop simpliste : ils nous invitent à mieux interroger les interrelations amont-aval profondément recomposées au cours des dernières décennies. L'objectif principal de la mission sera donc ici de mieux appréhender la dynamique de ces relations aval-amont et d'identifier les jeux d'acteurs ainsi que les jeux d'influence réciproques entre territoires hydro-sociaux (Boelens et al. 2017) amont-aval, en priorité autour des enjeux de pollutions diffuses d'origine agricole (azote en particulier).

Pour ce faire, la personne recrutée devra :

1) Identifier les acteurs parties prenantes directes ou indirectes de ces politiques ainsi que les arènes de leurs interactions et de leurs échanges.

2) conduire une analyse diachronique de la prise en compte des enjeux (quantitatifs, qualitatifs, risques, adaptation au changement climatique...) des territoires lagunaires de l'aval au sein des politiques publiques mises en place sur les territoires amonts. Cette analyse implique de recenser les différents instruments et dispositifs d'action publique mobilisés (SCOT, PLU(i), SAGE, contrats de bassin, etc.) et de procéder à leur analyse critique. En marge de ces mesures, recenser quand elles existent les modalités plus informelles ou émergentes autour de nouvelles formes de gouvernance eau-territoires sur ces enjeux de restauration écologique des lagunes.

- **Activités** :

La personne recrutée aura pour mission de dresser un premier inventaire des politiques publiques conduites sur les 30 dernières années autour d'enjeux susceptibles d'avoir impacté l'état des milieux lagunaires en aval, et en priorité autour de la problématique des surplus d'azote (pollutions via les excès d'intrants agricoles).

Pour ce faire, elle devra réaliser une enquête de terrain sur les territoires concernés et conduire des entretiens semi-directifs qui lui permettront de dresser une cartographie des acteurs impliqués. Avant de se rendre sur le terrain, la personne recrutée devra procéder à une revue de littérature ; une analyse documentaire (documentation technique, littérature grise) ; une revue de presse.

Livrables attendus : un rapport ; retranscription des entretiens réalisés

Restitutions : une réunion de fin de projet ainsi qu'une devant les gestionnaires et professionnels sur le terrain

• **Contraintes :**

Déplacements sur le terrain dans le département de l'Hérault et sur le territoire du bassin versant de l'étang de Thau et du bassin du Lez (Prise en charge des frais de déplacements sur le terrain)
Permis B exigé.

Profil recherché

- **Qualifications / diplômes :** Master recherche en SHS (science politique, sociologie, géographie, anthropologie), avec idéalement une formation en sociologie de l'action publique.
- **Expérience :** non oui

COMPETENCES :

Un parcours attestant la validation de connaissances en sciences de l'environnement, et/ou une familiarité avec les enjeux autour de l'eau et/ou des questions agricoles serait un plus. A minima un intérêt pour ces sujets devra être démontré.

Capacité d'analyse et de synthèse,
Capacité rédactionnelle,
Sens de l'écoute et de l'observation, curiosité intellectuelle,
Esprit critique,
Qualité d'organisation et de rigueur,
Autonomie opérationnelle,

En savoir plus

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation	2021-R0450
Dépôt CV et LM	https://umemplois.umontpellier.fr/
Clôture des candidatures	Le 06/10/2021 à 23h59
Contacts – organisation du recrutement – renseignements sur le poste	<input checked="" type="checkbox"/> drh-recrut-biats@umontpellier.fr ☎ 04 67 14 99 30 <input checked="" type="checkbox"/> magalie.bourblanc@cirad.fr ☎ 04 67 04 63 36

Avantages (selon la nature et la durée du contrat)

- ✓ Restauration collective
- ✓ Possibilité de bénéficier de prestations sociales
- ✓ Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université
- ✓ Accès à l'offre de formation des personnels de l'université...

Caractéristiques du contrat

- ✓ contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat,
- ✓ pour les contrats d'une durée < à 12 mois : 35h hebdomadaire et 2,5 jours de congés payés par mois pour les contrats d'une durée = ou > 12 mois, au choix :
 - * soit 36h40 hebdomadaires et 48 jours de congés par an
 - * soit 38h05 hebdomadaires et 56 jours de congés par anles congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail.
- ✓ temps de travail aménageable en fonction des nécessités de service et accord de la hiérarchie
- ✓ versement d'une prime de précarité sous réserve des conditions d'éligibilité

Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ jouir de ses droits civiques
- ✓ compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions,
- ✓ être en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ visite médicale préalable à l'embauche
- ✓ pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ ne pas avoir bénéficié d'une rupture conventionnelle auprès d'un employeur public